

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales



Le 7 octobre 2022

TABLE DES MATIÈRES

ÉNERGIE NB

M. McKee

L'hon. M. Holland

M. K. Chiasson

L'hon. M. Holland

M. K. Chiasson

L'hon. M. Holland

M. K. Chiasson

L'hon. M. Holland

L'hon. M. Holland

L'hon. M. Holland

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

AGRICULTURE

M. K. Arseneau

L'hon. M^{me} Johnson

Mr. K. Arseneau

L'hon. M^{me} Johnson

L'hon. M^{me} Johnson

LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

M. Bourque

L'hon. M. Higgs

M. Bourque

L'hon. M. Higgs

CHANGEMENT CLIMATIQUE

M. LePage

L'hon. M. Crossman

M. LePage

L'hon. M. Crossman

ÉNERGIE NB

M. McKee

L'hon. M. Holland

SOINS DE SANTÉ

L'hon. M. Fitch

M. McKee

M. McKee

L'hon. M. Fitch

[Traduction]

ÉNERGIE NB

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Énergie NB a demandé la plus importante hausse des tarifs en 41 ans. Si la hausse de 9 % est approuvée, la situation sera très, très difficile pour les gens du Nouveau-Brunswick. Cela se produit à un moment où les gens du Nouveau-Brunswick sont aux prises avec la montée en flèche des loyers, qui aura lieu en janvier, et celle des évaluations foncières. Il y a le coût de la vie — le coût des aliments a augmenté de 10 %.

Je me demande ici, à voix haute, si Énergie NB agit prématurément. Je sais que, lorsqu'Énergie NB a congédié son directeur général, elle a entrepris une étude avec PricewaterhouseCoopers pour examiner les activités et réaliser des gains d'efficacité — une initiative d'envergure. Je me demande si Énergie NB agit prématurément en présentant une demande sollicitant une importante hausse des tarifs. C'est du jamais vu en 41 ans. Je veux que le ministre responsable de la société de la Couronne me dise pourquoi Énergie NB a choisi d'emprunter une telle voie.

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, lorsqu'un parti politique choisit un nouveau chef, c'est toujours un moment exaltant. Je suis sûr que les Libéraux ne font pas exception et qu'ils se réjouissent d'avoir élu tout récemment une nouvelle chef. Vous devriez connaître une période exaltante qui vous donnera l'occasion de réfléchir à la situation.

Toutefois, vous aimeriez peut-être prendre un peu de temps pour vous réunir avec votre nouvelle chef et accorder vos violons, car nous avons observé des conflits au sein du caucus et avec la nouvelle chef, qu'il s'agisse des Libéraux qui s'engagent à fond dans le dossier des PRM et investissent à ce chapitre, pour ensuite entendre la chef formuler après coup des observations portant à confusion sur l'engagement à cet égard, ou qu'il s'agisse de la question posée ici aujourd'hui par le député d'en face puis de l'histoire révélée récemment selon laquelle votre chef a dit que le processus devait suivre son cours. Votre chef appuie le fait que nous suivons un processus. De plus, le député d'en face a dû être à la Chambre lorsque nous avons intégré la mesure législative proposant l'exigence d'aller de l'avant en ce qui concerne une hausse des tarifs. Je suis un peu perplexe. Il vous faut peut-être du temps pour vous réunir avec votre nouvelle chef et accorder vos violons.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Encore une fois, Monsieur le président, lorsque le gouvernement actuel est acculé au mur, tout ce qu'il peut faire, comme il l'a fait toute la semaine, c'est lancer des insultes de l'autre côté de la Chambre. Nous cherchons simplement à être constructifs.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Je me pose la question suivante : Qu'a fait le ministre actuel pour ce qui est de donner des directives à la société de la Couronne dont il est responsable? Lorsque cette dernière a congédié le directeur général, elle a entrepris une étude avec PricewaterhouseCoopers. Oui, Énergie NB a pour mandat de présenter des demandes de hausse tarifaire. L'année dernière, elle s'est vu accorder une hausse de 2 %. Je me demande quelles directives ont été données à Énergie NB pour qu'elle présente une demande de hausse importante des tarifs, du jamais vu en 41 ans, alors qu'elle entreprend parallèlement une étude visant une transformation des activités de l'entreprise de service public qui permettrait de protéger la clientèle des hausses importantes de tarifs et de réaliser des gains d'efficacité grâce à des sources d'énergie renouvelable et d'autres options. Pourquoi le tout s'est-il déroulé ainsi?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, les directives ont été claires et exprimées sans détour. Dès que nous sommes arrivés au pouvoir en 2018, nous avons dit qu'il fallait cesser de faire de la petite politique avec l'entreprise de service public. Voici ce que nous avons dit : Voici une organisation de 100 ans qui fait l'objet d'une joute politique entre les partis politiques et qui a, par conséquent, été placée dans des situations compromettantes. C'était une chose de tenir de tels propos, mais c'était autre chose de prendre des mesures sous forme de deux modifications législatives découlant des consultations avec l'entreprise de service public pour trouver ce dont elle avait besoin pour atteindre un niveau de rendement supérieur.

De plus, même si le député d'en face sait que l'ingérence politique est à l'origine de la majorité des circonstances et des situations qui ont mis l'entreprise de service public en mauvaise posture, il reproche au gouvernement actuel de laisser en fait une société agir en tant que telle, nous proposer des solutions et créer des programmes d'efficacité énergétique et — pour reprendre les propos de votre chef — de laisser le processus suivre son cours pour que nous puissions obtenir rapidement des résultats.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, voici ce que je demande au ministre : Qu'a fait le gouvernement au cours des quatre dernières années pour permettre à la société de la Couronne d'arriver au point où elle en est en ce moment et de demander la plus importante hausse tarifaire que nous ayons connue en 41 ans? Oui, notre chef a fait observer qu'il fallait permettre aux processus de la CESP de suivre leur cours. Voilà ce que le gouvernement a dit vouloir faire.

Le ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie m'accuse de tenter de m'ingérer dans le processus de la CESP. Ce n'est pas ce que nous avons dit. Le Bureau du vérificateur général a condamné vivement tous les partis de s'être ingérés dans le passé. Nous en sommes conscients. Toutefois, il est question de ce que le gouvernement actuel a pu faire pour aider l'entreprise de service public, laquelle en est rendue à demander une hausse spectaculaire tout en entreprenant une étude. Énergie NB agit-elle prématurément en demandant une hausse importante des tarifs au lieu d'attendre le dépôt du rapport?



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je ne sais pas trop si le député d'en face m'entend lorsque je réponds effectivement à la question. Puisqu'il parle des mesures qui sont en cours, parlons-en. Le député mentionne ses propres questions et y répond lorsqu'il parle du fait que c'est le gouvernement actuel qui a appuyé, avec l'entreprise de service public, la transformation au plus haut niveau possible de la direction. Dans l'histoire de la province, quand avons-nous vu prendre des mesures à un tel niveau? Nous avons appuyé l'idée d'avoir recours à un cabinet d'experts-conseils fiable, soit PricewaterhouseCoopers, pour présenter des initiatives permettant à l'entreprise d'atteindre un niveau de rendement supérieur. Nous avons apporté des modifications législatives. Nous avons fixé dans le mandat des cibles de réduction de la dette.

Lorsque le député d'en face nous lance une sorte de ramassis de mots pour essayer de semer la confusion et dit que nous ne répondons pas aux questions, rien ne pourrait être plus loin de la vérité. Nous avons pris la parole à l'Assemblée législative, nous avons siégé au Comité de la politique économique, nous avons fourni des réponses pendant la période des questions et nous avons fait nos preuves pendant quatre ans pour ce qui est d'obtenir des résultats et d'aider l'entreprise de service public à atteindre un niveau de rendement supérieur, un élément qui semblait manquer au programme de l'ancien gouvernement libéral.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Encore une fois, Monsieur le président, la situation est la même que celle qui s'est produite plus tôt cette semaine dans le cas du ministre de la Santé. Les ministres disent que les mesures qu'ils ont prises au cours des quatre dernières années constituent une transformation. Eh bien, manifestement, comme c'est le cas dans les soins de santé, les mesures ne sont pas efficaces.

Pourquoi Énergie NB demande-t-elle maintenant une hausse des tarifs de 8,9 %? Oui, notre chef a dit qu'il ne fallait pas s'ingérer dans le processus de la CESP, qui est une commission quasi judiciaire. Toutefois, elle a aussi dit que le gouvernement actuel doit aider les gens du Nouveau-Brunswick qui éprouvent des difficultés dans un contexte où les évaluations montent en flèche, où les loyers augmenteront en janvier, et où le coût des aliments a augmenté de 10 %.

Monsieur le président, le premier ministre a dit dans des mêlées de presse cette semaine que le gouvernement serait prêt à aider les gens du Nouveau-Brunswick. Essaie-t-il simplement de faire les manchettes? Que fera le gouvernement pour aider les gens ordinaires du Nouveau-Brunswick, sans compter les petites et moyennes entreprises qui seront touchées par la situation? Que fera le gouvernement pour aider les gens du Nouveau-Brunswick qui auront du mal à chauffer leur logement cet hiver?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, par votre intermédiaire, je dirais au député d'en face qu'il semble qu'une personne dans les coulisses — le chef, le chef de l'opposition par

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

intérim — s'emploie à écrire des questions à poser à l'Assemblée législative, sans porter attention au Nouveau-Brunswick, au Canada ni au contexte dans lequel se trouve le monde en ce qui concerne l'énergie et son avenir. Lorsque le député pose des questions sur l'horrible hausse tarifaire, à l'égard de laquelle sa chef est très en faveur de laisser le processus suivre son cours, car la CESP déterminera quelle sera la véritable hausse... Nous avons un processus objectif ; cela devrait donc nous encourager.

Toutefois, ce que le député d'en face omet de mentionner à la Chambre — pour que les gens du Nouveau-Brunswick qui écoutent ne l'entendent pas —, c'est la hausse tarifaire à deux chiffres proposée de l'autre côté de la frontière, en Nouvelle-Écosse. Il ne parle pas des autres endroits qui se trouvent dans la même situation. Certains endroits ont opté pour deux hausses de 5 %, ce qui éclipserait la hausse que nous envisageons ici, au Nouveau-Brunswick. J'encourage le député d'en face à examiner les mesures que nous prenons, les programmes d'efficacité énergétique et le fait que nous avons pris un engagement envers le Nouveau-Brunswick.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. J'ai demandé ce que le gouvernement allait faire pour aider les gens ainsi que les petites et moyennes entreprises du Nouveau-Brunswick. En effet, il est possible que partout, au Canada et ailleurs dans le monde, les circonstances économiques soient les mêmes en ce qui concerne le prix de l'essence et le prix de l'électricité. Cependant, si nous regardons les États et les autres provinces canadiennes, nous constatons que leur gouvernement est là pour aider la population.

Le gouvernement actuel de notre province ne semble pas être là pour aider quand les temps sont durs. Comme nous le savons, plus tôt cette année, le gouvernement a mis fin au Programme d'aide pour l'énergie domestique. Certes, il s'agissait d'une prestation annuelle de seulement 100 \$, mais c'était quelque chose pour aider les gens.

Voici ma question : Que va faire le gouvernement pour aider les gens ainsi que les petites et moyennes entreprises du Nouveau-Brunswick? Rétablira-t-il ce Programme d'aide pour l'énergie domestique pour les gens du Nouveau-Brunswick? Élargira-t-il sa portée avec des sommes plus importantes? Le gouvernement se servira-t-il de la prestation d'urgence pour le carburant et la nourriture afin de donner plus d'aide aux gens du Nouveau-Brunswick?

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, en plus de prendre un certain nombre de mesures pour aider l'entreprise de service public à devenir hautement performante et de collaborer avec elle au lieu de chercher à la manipuler ou à s'ingérer dans ses affaires, nous avons fait une annonce visant les gens du Nouveau-Brunswick dont le revenu s'élève à 70 000 \$ ou moins, et celle-ci leur profitera ; le député d'en face n'a pas dû l'entendre ou y prêter attention. Aux dernières nouvelles, il s'agit d'un groupe qui représente un large éventail de gens du Nouveau-Brunswick. Le groupe inclut des personnes âgées, des travailleurs, des chefs de famille monoparentale et des personnes de tous les sexes. Il s'agit d'une population qui avait besoin d'aide, et nous avons présenté un programme que nous mettrons en oeuvre. Nous avons également parlé des programmes fédéraux que nous envisageons, parce qu'ils relèvent du gouvernement fédéral, et nous y participerons pour faciliter le remplacement du système de chauffage domestique au mazout.

En fin de compte, il est difficile pour moi d'entendre dire que nous sommes inactifs, car nous n'avons rien fait d'autre que de nous adresser à l'organisme, de lui fournir de l'aide et de nous occuper du travail qui aidera les gens du Nouveau-Brunswick.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, ce gouvernement a éliminé le Programme d'aide pour l'énergie domestique. Il l'a éliminé, donc le gouvernement conservateur n'est pas là pour aider les gens du Nouveau-Brunswick.

Il y a également la prestation d'urgence pour le carburant et la nourriture, mais elle est très restrictive. Nous n'avons pu aider qu'un petit nombre de personnes du Nouveau-Brunswick. Je demande au gouvernement d'élargir la portée de ce programme et de remettre en place le Programme d'aide pour l'énergie domestique avec des sommes importantes pour aider la population du Nouveau-Brunswick cet hiver, Monsieur le président.

Si nous voulons aussi parler du programme des thermopompes, ce dernier est également trop restrictif. La limite est fixée à un revenu du ménage inférieur à 70 000 \$ par année. De nombreuses familles auront de la difficulté avec leur maison parce qu'elles n'auront pas accès à ce programme. Le gouvernement a investi 30 millions sur trois ans. Cela aidera peut-être quelques milliers de personnes cet hiver — je ne sais pas — ; ce n'est pas beaucoup. Ce gouvernement élargira-t-il la portée de ce programme et trouvera-t-il plus de fournisseurs admissibles pour aller installer ces thermopompes?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je peux vous dire qu'il est intéressant d'entendre les critiques de la part des parlementaires du côté de l'opposition au sujet de la mise en oeuvre réelle de mesures. N'est-ce pas la situation dans laquelle nous nous retrouvons? Je pense que les gens du Nouveau-Brunswick veulent généralement et traditionnellement un gouvernement qui est disposé à agir plutôt qu'à discuter. On peut présenter toutes sortes de scénarios visant à s'occuper de tout le monde — pour que tout le monde ait sa poule au pot, pour ainsi dire —, mais, si on reste les bras croisés à ne rien faire, comme l'ont démontré les gouvernements libéraux dans le passé, il n'en ressort rien de bon pour les gens du Nouveau-Brunswick. Je choisis de prendre des mesures, de réaliser des progrès, d'apporter des corrections en cours de route et de commencer en fait dès maintenant — aujourd'hui même — à inscrire les gens au programme au lieu d'en parler indéfiniment.

Le député d'en face oublie un élément. Il oublie un élément très important. Ses recherches semblent se volatiliser dès que nous prenons en fait des mesures. Le député d'en face doit être au courant du gel des tarifs qu'Énergie NB a instauré pendant la pandémie de COVID-19, soit au moment où les gens en avaient le plus besoin. Nous sommes là pour soutenir les gens du Nouveau-Brunswick. Nous serons là pour soutenir les gens du Nouveau-Brunswick.

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Merci, Monsieur le président. Il est donc clair que le ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie n'a rien fait au cours des dernières années pour aider Énergie NB à comprimer ses coûts d'exploitation. Il a dit hier qu'il ne pouvait rien faire au sujet de la demande de tarifs d'Énergie NB parce que la CESP est indépendante. Le ministre expliquerait-il pourquoi il était prêt à intervenir auprès de la CESP quand Irving Oil a déposé une demande?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, pour ce qui est de la CESP, nous respectons son indépendance. Si le député d'en face se souvient de la situation en question, il s'agissait de parties prenantes qui se sont adressées à la province du Nouveau-Brunswick, et nous avons communiqué ainsi : Si les parties prenantes ont des préoccupations, pouvez-vous les examiner? Cela ne voulait pas dire : Pouvons-nous intervenir? Cela ne voulait pas dire : Pouvons-nous nous mêler de la question? Nous avons essentiellement transmis les préoccupations d'un groupe de parties prenantes à un organisme indépendant et nous avons dit : Nous ne voulons pas du tout influencer ou infléchir la décision, mais nous la considérons comme prioritaire, car il s'agit d'un enjeu important qui doit être examiné. À partir de là, c'était à la CESP d'agir en conséquence.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

En outre, le député d'en face oublie que, lorsque nous avons vu les prix du carburant monter en flèche, nous avons aussi communiqué avec la CESP et dit : Que pouvons-nous faire pour venir en aide aux gens du Nouveau-Brunswick? La déclaration du député de l'autre côté n'en faisait pas mention. Il est drôle de voir comment les pilules de l'amnésie font le tour quand il s'agit de ce que nous, de ce côté-ci, avons pris comme mesure positive qui profite aux gens du Nouveau-Brunswick. Je vous invite à revisiter les quatre dernières années pour voir les mesures que nous avons prises afin de changer les choses.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre. À l'ordre.

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Monsieur le président, poursuivons le débat.

Énergie NB entamera la remise à neuf du barrage de Mactaquac, un projet qui pourrait engendrer des dépassements de coûts importants et placer Énergie NB dans une situation financière encore pire. En raison du projet de loi qui a été présenté à l'automne, le ministre a complètement retiré la surveillance. Monsieur le président, je ne sais pas si vous comprenez le fil narratif de l'histoire : les contribuables du Nouveau-Brunswick ; la CESP est indépendante ; Irving Oil intervient auprès de la CESP ; le barrage de Mactaquac — pas d'intervention de la CESP. Monsieur le ministre, quel mécanisme de surveillance indépendant mettez-vous donc en place pour renforcer la reddition de comptes en matière financière quant à ce projet?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je suppose que, chaque fois que nous faisons mention de surveillance financière, le concept est étranger à un gouvernement libéral. Quand il semble tout simplement plus facile de jeter l'argent par les fenêtres, les parlementaires d'en face oublient ce que nous avons dit.

Nous avons déclaré très clairement ici que la CESP sera invitée à examiner tous les aspects, volets et éléments financiers du projet concernant le barrage de Mactaquac. Voilà une façon d'agir dans les limites de ses responsabilités, et je demanderais au député de parler à sa nouvelle chef et de dire ceci : À votre avis, que devrions-nous faire au sujet du barrage de Mactaquac — rien? Le barrage fournit une grande partie de notre énergie renouvelable ici, au Nouveau-Brunswick, et, encore une fois, il semble que l'approche adoptée est simplement celle de l'inactivité ou de dépenses.

En fin de compte, nous comptons régler la situation concernant le barrage de Mactaquac. Nous savons que la CESP jouera un rôle dans le processus, et nous sommes déterminés à assurer la protection d'une ressource si importante, c'est-à-dire l'hydroélectricité renouvelable que nous fournit le barrage de Mactaquac. Nous sommes conscients que les

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

cousins fédéraux nous ont lancé un astéroïde concernant les combustibles fossiles. Nous avons à coeur l'énergie renouvelable.

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Monsieur le président, je pense que le ministre perd un peu en vigueur.

Comme je l'ai mentionné, le ministre a présenté au printemps dernier un projet de loi visant à réduire la surveillance financière à l'égard d'Énergie NB. Quelques mois se sont écoulés depuis, et nous constatons maintenant qu'Énergie NB demande la hausse tarifaire la plus élevée depuis 41 ans. En tant qu'actionnaire d'Énergie NB, quelles mesures prend le ministre pour veiller à réduire les coûts opérationnels de la société afin que nous ne voyions pas le même scénario se répéter l'année prochaine? Ne dites pas que c'est le programme de thermopompes, car il est impossible qu'Énergie NB puisse installer 50 000 appareils au cours des trois prochaines années.

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, j'exhorte le député d'en face à ne jamais présumer de nos plans, car je crains que nous ne semions très vite la confusion chez les parlementaires d'en face quand ils verront le niveau d'activité et le nombre de mesures en cours.

Je reviens à l'observation sur la hausse tarifaire. J'y reviens. Je demanderais au député d'en face s'il connaît la moyenne de hausse tarifaire au Nouveau-Brunswick au cours de la dernière décennie. Je suis assez sûr qu'il devra s'adresser à quelqu'un pour obtenir l'information. Eh bien, je vais vous dire que la moyenne s'élève à 1,35 % environ. D'accord? De plus, nous avons mis sur pied...

(Exclamations.)

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Non, ce n'est pas le cas, Monsieur. Je pense que vous devriez trouver quelqu'un qui vous donnera des renseignements meilleurs et plus à jour ou peut-être vous appuyer sur de meilleures recherches de l'autre côté.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre, s'il vous plaît.

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : En fin de compte, ce que nous avons fait... Même si la chef libérale dit que nous ne devons pas toucher à la capacité de l'entreprise de services publics d'obtenir des hausses tarifaires appropriées, je demanderais au député d'en face d'aller un peu plus loin et de demander à l'équipe qui rédige ses questions de calculer le tarif moyen en vigueur à l'échelle nationale. Je pense que le député examinera le tout. Je pense qu'il fera des

Questions orales

recherches et qu'il se rendra compte que nous envisageons des hausses tarifaires satisfaisantes et justes qui correspondent à celles du reste du pays.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

AGRICULTURE

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Le plan d'action 2022 de la Stratégie sur les boissons et les aliments locaux du Nouveau-Brunswick a été publié tout récemment. Il a été publié à l'automne, alors que la saison agricole était terminée. Toutefois, dans ce plan, il n'y a aucune cible chiffrée, Monsieur le président, ni aucun objectif mesurable. Par conséquent, nous ne savons pas ce que le gouvernement essaie de réaliser avec ce plan.

Monsieur le président, la situation est inquiétante, étant donné que, en 1970, il y avait 4 551 fermes au Nouveau-Brunswick ; en 2016, il y en avait 2 255, tandis que, en 2021, il y en avait seulement 1 851. De plus, il n'y a actuellement que 165 agriculteurs de moins de 35 ans au Nouveau-Brunswick.

Voici ce que je veux savoir : Que fait la ministre pour renverser la tendance dévastatrice de la perte de fermes et de l'augmentation dangereuse de l'âge moyen des agriculteurs ici, au Nouveau-Brunswick?

[Traduction]

L'hon. M^{me} Johnson (Carleton-Victoria, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, PC) : Je remercie le député d'en face de la question. Nous sommes très fiers du rendement et des résultats de la Stratégie sur les boissons et les aliments locaux. J'ai ici quelques messages clés que j'aimerais vous communiquer. Nous avons constaté une augmentation de 24 % de la production de légumes. Nous avons vu 41 nouvelles serres qui visent à favoriser des cultures à longueur d'année. Nous avons établi un partenariat avec Opportunités Nouveau-Brunswick et avec le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Nous avons éliminé le cloisonnement au sein du gouvernement afin d'établir des partenariats et de permettre une utilisation efficace des fonds gouvernementaux dans tous les domaines.

Nous avons collaboré avec 10 collectivités qui examinent les subventions dans le cadre du Programme d'action en alimentation, qui ont été mises en œuvre 22 fois. En tout, 1 100 personnes du Nouveau-Brunswick se sont jointes au réseau bilingue Aliments pour tous NB. Nous avons apporté notre soutien à 12 projets additionnels d'abattoirs et de viandes locales. Nous avons travaillé avec le ministère de la Santé pour encourager la consommation d'aliments sains dans les hôpitaux, les banques alimentaires et les soupes



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

populaires, ainsi qu'avec le ministère de l'Éducation pour veiller à ce qu'il y ait des aliments locaux sains pour les enfants de notre province et les communautés autochtones. Nous travaillons quotidiennement avec nos différents ministères pour fournir...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

Mr. K. Arseneau (Kent North, G): Vous travaillez peut-être, mais vous n'obtenez aucun résultat.

L'urgence est extrême. Nous avons perdu en cinq ans 404 exploitations agricoles au Nouveau-Brunswick, et 6,7 % de nos agriculteurs ont moins de 35 ans. Si 6,7 % du personnel enseignant ou du personnel infirmier de notre province avaient moins de 35 ans, vous iriez beaucoup plus vite, et je l'espère bien. Le Fonds monétaire international (FMI) vient de déclarer qu'il y a une plus grande incertitude compte tenu d'une volatilité économique accrue, d'affrontements géopolitiques et de catastrophes naturelles plus fréquentes et plus dévastatrices ; dans notre monde, n'importe quel pays peut subir des perturbations plus facilement et de manière plus constante. Voici ma question pour la ministre : Si, pour une raison ou une autre, les chaînes d'approvisionnement sont interrompues demain, aurez-vous un plan, et quel est ce plan?

L'hon. M^{me} Johnson (Carleton-Victoria, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, PC) : Eh bien, le député d'en face... Je veux dire, nous avons commencé à parler de la Stratégie sur les aliments et les boissons locaux ainsi que des chiffres qui s'y rapportent, puis nous sommes passés du coq à l'âne. Je vais donc tenter de répondre à quelques-uns des éléments dont le député a parlé.

Le ministère a mis en oeuvre une série d'initiatives clés qui contribueront à renforcer le système alimentaire du Nouveau-Brunswick et à améliorer l'autosuffisance alimentaire. Nous avons un partenariat merveilleux, une première, entre les quatre provinces de l'Atlantique, qui est aussi solide que tout partenariat avec lequel le gouvernement fédéral a eu à faire. Nous avons fait en sorte...

(Exclamations.)

L'hon. M^{me} Johnson (Carleton-Victoria, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, PC) : Ne m'interrompez pas.

Nous avons fait en sorte d'être prêts en cas de nouvelle crise, comme celle que nous avons connue pendant la pandémie de COVID-19, ou en cas d'éboulement à Rimouski ou à River de Chute. Nous serons en mesure d'assurer l'autosuffisance et de faire preuve de collaboration entre nous afin que les gens du Canada atlantique aient de la nourriture à consommer et des aliments sur les tablettes des épiceries, que les agriculteurs puissent se sentir soutenus et que les pêcheurs puissent trouver des marchés pour écouler leurs produits. Merci beaucoup.



(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

[Original]

LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Merci, Monsieur le président. Ma question s'adresse au ministre responsable des langues officielles, donc au premier ministre. Cela fait deux ans maintenant que je suis porte-parole en matière de langues officielles et cela fait deux ans que je critique ce gouvernement parce qu'on attend toujours de voir les résultats en ce qui a trait à l'avancement du dossier de la *Loi sur les langues officielles*.

Après dix ans, soit à la fin de l'année dernière, il devait déjà y avoir des mesures entreprises. À la fin de l'année dernière, au moins, un rapport a été produit. C'est un bon rapport, mais maintenant, pratiquement dix mois plus tard, on est toujours à attendre le premier ministre, qui est censé nous arriver avec des mesures à prendre. Donc, je ne parle même pas de ce qu'il a commencé à faire parce qu'il devrait déjà y travailler. Je suis en train de poser la question suivante : Le premier ministre va-t-il finalement réagir en ce qui a trait au rapport? Va-t-on arrêter de nous dire d'attendre de deux à trois mois de plus? Il est temps maintenant que le premier ministre nous dise ce qu'il va faire. Merci beaucoup.

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Merci, Monsieur le président. Le député d'en face a raison ; il est temps de donner suite au rapport. J'ai dit que nous serions de retour à la Chambre et que nous donnerions suite à la question au cours de la session d'automne. La réponse arrive plus tard que prévu, mais notre intention est de fournir une réponse, que ce soit ici même à la Chambre ou publiquement. Une réponse sera donnée au cours de la session, soit avant la fin de l'année en cours.

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Je tiens à remercier le premier ministre de sa réponse, et je tiens simplement à rappeler aux personnes qui nous écoutent que nous sommes très en retard par rapport au dossier. Nous étions censés voir, dès l'année dernière, des mesures concrètes. L'année dernière, nous n'avons obtenu qu'un rapport. Cela fait maintenant presque 10 mois, mais, selon le premier ministre, nous commencerons à voir des mesures concrètes au cours de la session. Honnêtement, il ne s'agit pas seulement de parler. Il s'agit aussi de passer à l'acte.

Je tiens aussi à rappeler aux gens qui nous écoutent que la loi, c'est-à-dire la *Loi sur les langues officielles*, a préséance sur toutes les autres lois de la province. Voilà qui explique pourquoi, souvent, comme c'est le cas actuellement, le premier ministre est responsable de l'application de la *Loi sur les langues officielles*. Je tiens à réitérer à quel point la révision de

Questions orales

la loi est importante et à quel point il est important d'agir. Alors, Monsieur le premier ministre, veuillez nous rassurer encore une fois et veuillez donner suite à cette révision en prenant des mesures concrètes. Merci.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je vais répéter ce que je viens de dire, à savoir que nous donnerons suite au rapport avant la fin de l'année. Nous avons l'intention de le faire au printemps dernier, et cela a été retardé, mais nous le ferons avant la fin de l'année. Voilà ce que j'ai dit il y a quelques minutes à peine, et je peux le répéter si le député le demande de nouveau. Merci, Monsieur le président.

[Original]

CHANGEMENT CLIMATIQUE

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Merci, Monsieur le président. Le 21 septembre dernier, le gouvernement a dévoilé un plan d'action renouvelé sur les changements climatiques pour la période entre 2022 et 2027. Ce plan s'appuie sur trois piliers : direction et responsabilité du gouvernement, réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi que préparations aux changements climatiques.

Enfin, le gouvernement Higgs admet que les changements climatiques ont des répercussions sur la santé de notre environnement et sur le bien-être du Nouveau-Brunswick. Un total de 30 mesures sont décrites dans ce plan d'action. Pourtant, ce document n'établit aucune nouvelle cible et aucune nouvelle mesure visant le secteur industriel, le plus important émetteur de gaz à effet de serre dans la province.

Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique peut-il expliquer cette lacune dans son plan d'action et nous fournir, en toute transparence, la position du ministère et du gouvernement sur cet enjeu?

[Traduction]

L'hon. M. Crossman (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Société de développement régional, PC) : Je remercie beaucoup le député d'en face de la question, Monsieur le président. En ce qui concerne le plan sur les changements climatiques qui a récemment été publié, nous avons obtenu très peu d'observations négatives. Les observations ont été positives. Même les détracteurs disent que le plan est bon. Il convient aussi de noter qu'il s'agit d'un plan interministériel établi par l'intermédiaire du secrétariat à la lumière des réunions que nous avons tenues sur les changements climatiques.

Pour ce qui est de la réduction des 118 mesures, il n'y en a plus que 30, et elles sont assorties de piliers, de lignes directrices et d'échéanciers précis afin qu'elles soient

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

accomplies en temps opportun. Le plan est efficace. Je m'attends à d'autres progrès dans l'avenir. Merci de votre question.

[Original]

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : J'aurais aimé entendre le ministre nous dire quel est le plan pour le secteur industriel. Nous ne le voyons pas dans le document. Aujourd'hui, le ministre ne nous donne pas de réponse. Étant donné que mon temps est limité, j'ai une deuxième question pour le ministre.

Comme l'a mentionné le ministre, nous pouvons applaudir certains éléments de ce plan d'action renouvelé sur les changements climatiques et, bien sûr, le travail des employés. En effet, ce plan d'action précise certains échéanciers et responsabilise certains ministères. Toutefois, nous nous souvenons que, plus tôt cette semaine, le ministre responsable de la réforme municipale a publiquement critiqué notre nouvelle chef de ne pas avoir quantifié les coûts de ses recommandations soumises au gouvernement.

Donc, avant que je ne critique le ministère, je vais demander au ministre de l'Environnement et du Changement climatique s'il peut, en toute transparence, nous dire ceci : Quel est le budget prévu pour chacune des 30 recommandations ou mesures de son plan d'action renouvelé sur les changements climatiques? Pourrait-il même aussi nous donner un montant pour l'ensemble du plan d'action?

[Traduction]

L'hon. M. Crossman (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Société de développement régional, PC) : Je remercie grandement le député d'en face de la question. Je ne peux pas vous donner la ventilation aujourd'hui, mais je vous la fournirai. Je vais prendre note de la question.

Le budget pour 2022-2023 prévoit plus de 47 millions de dollars pour appuyer des dizaines de projets liés à la lutte contre les changements climatiques. Vous le savez peut-être, ou vous ne le savez peut-être pas. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick est résolu à participer à la recherche de solutions pour lutter contre les changements climatiques. Nous travaillons fort à cet égard, comme vous le sauriez si vous vous teniez au courant de la situation. Le budget pour 2022-2023 prévoit consacrer 47 millions de dollars au Fonds pour les changements climatiques afin d'appuyer des initiatives dans l'ensemble de la province. Il se passe beaucoup de choses. Les récentes tempêtes ont causé beaucoup de ravages, et des fonds seront consacrés à des mesures d'atténuation et d'adaptation pour améliorer la situation.

La liste des projets approuvés pour 2022-2023 compte un total de 83 projets. Je ne peux pas vous donner les noms aujourd'hui, mais nous pourrions vous les fournir plus tard. Les projets aideront à réduire les émissions de gaz à effet de serre au Nouveau-Brunswick, à

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

accroître notre résilience aux effets des changements climatiques et à favoriser la sensibilisation aux changements climatiques, les possibilités pour les jeunes...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

ÉNERGIE NB

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, je tiens simplement à conclure les questions au sujet de la hausse tarifaire d'Énergie NB. Je sais que le ministre est enthousiaste à l'idée d'avoir le dernier mot aujourd'hui. Il se prépare à répondre. Je tiens à être sincère ici. Je veux savoir. L'économie mondiale, des facteurs externes et l'inflation entrent en jeu. Nous savons que les administrations voisines doivent traiter des mêmes questions. Toutefois, d'après ce que j'ai entendu aujourd'hui, je ne suis pas convaincu que le gouvernement dispose d'un plan pour aider les gens du Nouveau-Brunswick et les petites et moyennes entreprises qui sont aux prises avec des difficultés. Voilà ce que je veux vraiment savoir.

Le premier ministre a dit dans des mêlées de presse cette semaine que le gouvernement est prêt à aider les gens du Nouveau-Brunswick. Il dispose d'un plan en matière de thermopompes. Le plan est bon, mais la mise en oeuvre est un peu inégale. Le gouvernement travaille à régler les petits problèmes. Sérieusement, que prévoient le premier ministre et le gouvernement pour aider les gens du Nouveau-Brunswick et les petites et moyennes entreprises qui connaîtront sans doute des difficultés en raison de la hausse tarifaire si celle-ci est approuvée au taux demandé? Il est à espérer qu'un terrain d'entente sera trouvé. Que prévoit le gouvernement actuel pour aider les gens du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je dirais au député d'en face que je suis effectivement reconnaissant de l'humilité exprimée dans sa question alors que nous nous apprêtons à finir la période des questions. Il s'agit d'un sujet sérieux et d'une discussion au sujet de ce que nous ferons, de ce que nous envisageons de faire et de la façon dont nous prévoyons mettre en oeuvre les initiatives et les programmes.

Lorsque le député d'en face dit que nous n'avons pas de plan, nous devons aller un peu plus loin. Penchons-nous sur la situation et examinons-la. Si un plan avait été établi il y a un an et demi en ce qui concerne l'avenir énergétique dans le monde, il serait inutile et ne serait plus applicable aujourd'hui. Nous avons dû analyser des situations mondiales qui ont vraiment bouleversé le monde entier et y réagir, qu'il s'agisse du prélèvement de certaines taxes par le gouvernement fédéral qui commence véritablement à se faire sentir en ce moment et que nous observons à la pompe ou ailleurs, ou qu'il s'agisse de l'invasion de l'Ukraine. Au bout du compte, nous continuons, en temps réel, à mettre en place des programmes, mais nous continuons à faire preuve d'assez d'ouverture et de souplesse pour



Questions orales

que, quand viendra le moment, nous collaborions avec l'entreprise de service public, les parties prenantes et l'opposition pour mettre sur pied des programmes efficaces.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre. Merci.

Le temps consacré à la période des questions est écoulé. Je crois que le ministre de la Santé a une réponse à une question qui a été posée hier.

SOINS DE SANTÉ

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Oui, Monsieur le président. Hier, j'ai pris une question en note. Le chef de l'opposition par intérim a demandé le nombre de personnes en attente d'opérations chirurgicales au Nouveau-Brunswick et les cinq principales opérations par catégorie, y compris les temps d'attente et le nombre de personnes en attente. Je suis content de partager des renseignements détaillés à partir de <www.chirurgienouveaubrunswick.ca>.

[Original]

En français, il s'agit de <www.chirurgienouveaubrunswick.ca>.

[Traduction]

Les données qui y sont actuellement affichées sont celles du premier trimestre de 2022-2023, et les données seront bientôt mises à jour pour le deuxième trimestre de 2022-2023. Le nombre total d'opérations chirurgicales prioritaires que des gens attendent au Nouveau-Brunswick en date du 6 octobre 2022 s'élève à 22 713.

Le député d'en face a demandé les cinq interventions principales. L'opération de la cataracte vient en première position. Il y a 6 727 personnes qui attendent une opération de la cataracte, et la durée d'attente moyenne est de 163 jours. L'arthroplastie du genou arrive en deuxième position, avec 2 150 personnes en attente, la durée d'attente moyenne étant de 263 jours. La réparation chirurgicale de hernie occupe la troisième place, avec 1 182 personnes qui attendent en moyenne pendant 250 jours. L'opération de la hanche occupe la quatrième place, avec 1 024 personnes en attente, le temps d'attente moyen étant de 219 jours. Les opérations liées au plombage et à l'extraction dentaires occupent la cinquième place. Il y a 760 personnes qui attendent ces interventions chirurgicales, l'attente moyenne étant de 274 jours.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président, et merci au ministre d'avoir communiqué les renseignements demandés. Le ministre aime faire allusion au site Web sur la chirurgie. Il cherche à se moquer des gens lorsqu'il dit qu'il peut utiliser son téléphone pour trouver les renseignements et qu'il se



Questions orales

demande pourquoi donc nous exigeons plus de transparence et de reddition de comptes de la part du gouvernement actuel. Eh bien, Monsieur le président, les renseignements ne sont pas présentés sur le site dans un format convivial...

(Exclamations.)

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Les renseignements ne sont pas présentés sur le site dans un format convivial. Les parlementaires ne font que proférer des insultes de l'autre côté. Lorsqu'ils ont le dos au mur, ils sont prêts à insulter. Les renseignements ne sont pas présentés sur le site dans un format convivial.

Nous avons cherché à adopter une motion hier pour accroître la reddition de comptes. Nous savons que la question de la transparence pose problème chez le gouvernement actuel lorsqu'il s'agit de la santé. Ce gouvernement fait preuve d'un manque de transparence compte tenu des décisions qu'il prend, que ce soit sur les évaluations ou sur le dossier de la réforme de la gouvernance locale. Hier, les parlementaires du côté du gouvernement n'ont pas voulu adopter une motion visant à accroître la reddition de comptes relativement à leur plan de réforme de la santé.

Je vais leur poser une question une fois de plus aujourd'hui. Les gens du gouvernement fourniront-ils les renseignements dans un format convivial?

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, vous savez que c'est vendredi. Il s'agit de la dernière période des questions de la semaine. Je pense que, hier, le chef de l'opposition par intérim a très clairement eu droit à une démonstration visant à prouver que le site Web en question était très convivial. Je referais bien la démonstration, mais je sais que nous ne voulons pas utiliser d'accessoires ici. Je pense donc que la démonstration qui a été faite hier au chef de l'opposition par intérim devrait être considérée comme une indication claire que le site Web est très convivial.

Il y a d'autres options, Monsieur le président, lorsqu'il est question d'obtenir des renseignements. Il suffit d'examiner la situation relativement à eVisitNB... Depuis janvier 2022, 70 000 personnes ont utilisé le service en question, et 79 % de ces 70 000 personnes ont été considérées comme ayant été dirigées ailleurs que vers les urgences.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre. La période des questions est terminée.